

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 04/09/2019 - 10:13

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Sens

Correspondant : Mme Le Maire, Mairie de Sens, 100 Rue de la Republique, 89100 Sens, tél. : 03 86 95 67 37, courriel : Marchespublics@grand-senonais.fr, adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>

Objet du marché : Acquisition d'une tondeuse autoportée avec dispositif de ramassage équipée d'un plateau de coupe frontal neufs avec reprise d'une ancienne tondeuse autoportée pour le Service Parcs Jardins et Espaces Verts de la Ville de Sens

Type de marché de fournitures :

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : non

Cautionnement et garanties exigés : Neant

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Sur les fonds propres de la collectivité - imputation budgétaire : 2158 smeV

Paiement par mandat administratif

Facturation unique après livraison de l'ensemble des matériels

Délai global de paiement : 30 jours

Prix fermes

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Les pièces à produire pour la candidature sont :

Le formulaire DC1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

Le formulaire DC2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

OU :

Le DUME - Document Unique des Marchés Européens.

AINSI QUE :

Les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.

Dans le cas où le candidat ne présenterait pas ces exigences, il serait éliminé au stade de la candidature.

- Qualité de l'entreprise à réaliser la prestation au vu de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la Commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L. 2141-3 du Code de la Commande publique ;

Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L. 2141-1 et 3° du L. 2141-4 du Code de la Commande publique.

- Capacité économique et financière : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années.

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose.

Présentation de 3 références de prestations de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 24 septembre 2019 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAS1918

Renseignements complémentaires : Visite sur site obligatoire afin d'évaluer le matériel à reprendre. Certificat de visite à joindre obligatoirement à l'offre.

Depuis le 1er octobre 2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante : <https://www.e-bourgogne.fr/services/salle-marches-publics>

Il est rappelé que lors de la transmission par voie électronique, l'offre sera constituée d'un dossier intégrant les éléments de candidature et les éléments d'offre.

En cas d'erreur ou d'oubli dans le dossier déposé, il est possible de redéposer une proposition complète avant

la date et l'heure limites de remise des offres : seule la dernière proposition déposée sur le profil acheteur de la collectivité - Territoires Numériques de Bourgogne Franche-Comté - sera prise en compte.

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur le site : <https://marches.e-bourgogne> en recherche avancée sous la référence MAS1918.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application des articles L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;
- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'Assas - B.P. 61616 - 21016 DIJON

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04 septembre 2019

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3435520**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Marchés Online Publication intégrale

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-